

Article R111-14 du Code de la construction et de l'habitation :

Préfibrage de tous les bâtiments :

Pour tous les immeubles dont la demande de permis de construire est déposée à partir du 1er avril 2012 étendue à tous les bâtiments dont une demande de permis de construire ou d'aménager est déposée à partir du 1er octobre 2016 :

« Tous les bâtiments d'habitation doivent être équipés de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique desservant chacun des logements »

Dimensionnement de l'adduction :

« le bâtiment doit disposer d'une adduction d'une taille suffisante pour permettre le passage des câbles de plusieurs opérateurs depuis la voie publique jusqu'au point de raccordement. »

Le tableau ci-dessous donne les préconisations minimum à respecter.

	NOMBRE MINIMUM DE FOURREAUX OU CONDUITS	DIAMÈTRE NOMINAL MINIMAL DES TUBES SELON NF T 54-018 EN POLYCHLORURE DE VINYLE DE COULEUR GRISE	DIAMÈTRE NOMINAL MINIMAL DES CONDUITS SELON NF EN 61386-24 EN POLYETHYLÈNE DE COULEUR VERTE
PARTIES COMMUNES DANS UN MÊME IMMEUBLE	3 à 5 depuis le local technique ou le point de raccordement jusqu'aux chambres recevant les adductions, selon le nombre de lots à desservir	45 mm	50 mm
ADDUCTIONS ENTRE BÂTIMENTS D'UN MÊME ENSEMBLE IMMOBILIER	3		

Source : 251116-Guide-Immeubles-neufs-BD.pdf – Objectif Fibre

Recommandations Covage:

Dans tous les cas, il est nécessaire de réaliser une étude de câblage afin de définir les besoins exacts.

Il est donc recommandé de solliciter Covage afin de consolider le dimensionnement de l'adduction

Prérequis applicable dans tous les cas :

Signalement à Covage (QR code ci-dessous) du projet immobilier par le constructeur
Au moins 6 mois avant la livraison des logements

Dimensionnement des infrastructures et précâblage télécom cohérent

Cf tableau de préconisations minimum et recommandations Covage

Présence d'emplacement ou local technique télécom accessible avec un contact identifié

Mise à disposition des infrastructures télécom et des conduites aiguillées et adductées au réseau existant

Au moins 3 mois avant livraison des logements

QR code de signalement d'immeubles neufs :



En remplissant le formulaire en ligne, Covage vous recontactera pour obtenir des détails :

Préparez toute documentation permettant de faciliter la prise de connaissance du projet : Plans de situation et de masse, Projet VRD (format Qgis / Autocad), certificat de numérotage, synoptique préfibrage ...